



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

## Renaturation du ru de Lerzy dans la traversée de Sorbais

Commune de **SORBAIS**

### Compte-rendu de la réunion de chantier n°3 02 juin 2015

• <b>Lieu :</b>	Mairie de Sorbais à 14h30
-----------------	---------------------------

• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
GRAVET Didier	Maire de Sorbais	✓		
COMBA Bernard	Délégué syndicat – commune de Sorbais	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice - président du syndicat (SIABOA)			✓
FAUVEL Maxime	Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques			✓
PACAUD Geoffrey	Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	✓		
DUDIN José	Technicien du syndicat (SIABOA)			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti Nino	✓		
MARQUES Manuel	Entreprise Mascitti Nino	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
HOUDAYER Olivier	Entente Oise-Aisne			✓

Les travaux de renaturation sur le ru du Lerzy à Sorbais ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise **Mascitti Nino SA** – (siège : Villers Cotterêts / 02)

## ● AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Le dessouchage complet du site a été réalisé. Les souches seront évacuées par l'entreprise.
- La limite du parking a été définitivement piquetée le jeudi 28 mai avec l'entreprise qui réalisera les travaux et la voirie départementale.
- Suite aux travaux préparatoires d'abattage d'arbres, de dessouchage et de nettoyage des emprises, les travaux de talutage des berges et de création de lit et de banquettes ont débutés sur la partie amont du site.
- En rive droite, les premières banquettes ont été réalisées sur une trentaine de mètres. Elles sont placées sur une assise drainante composée de granulats. Elles sont stabilisées à l'aide de 2 types de géotextiles biodégradables en fibres de coco (tissé et non tissé). La largeur des banquettes varie de 0,5 m à 2 m afin de créer un lit sinueux.
- La berge a été talutée en pente douce derrière les banquettes. Le géotextile initialement prévu sur la berge talutée ne pourra pas être installé sous la haie de thuyas, compte tenu de la texture de la berge à cet endroit (granulats et remblais) rendant très difficile l'ancrage du géotextile. La berge y est actuellement stable et ne nécessite donc pas la mise en place du géotextile.



Secteur amont : banquette en rive droite réalisée



Ancrage très difficile du géotextile sous la haie de thuyas

- Le même procédé sera utilisé pour réaliser les banquettes en rive gauche. Le talutage des berges en pente douce sera accentué (recul du haut de berge de  $\pm 1$  m), compte tenu du recul de  $\pm 1$  m de la zone d'emprise du parking lors du piquetage définitif avec la voirie départementale.
- Le piquetage du haut et du bas de berge sur le secteur aval a été effectué ce jour. Les terrassements ont déjà débuté, les banquettes vont pouvoir être définitivement matérialisées. Le procédé de réalisation sera le même que sur le secteur amont. Le lit du cours d'eau sinueux aura une largeur comprise entre 3,5 m (zone d'accélération) et 4 m (zone plus lente). La largeur des banquettes variera de 0,5 m (berge concave) à  $\pm 2$  m (berge convexe).



Secteur aval : talutage et dessouchage réalisés, création des banquettes à réaliser



Fin du tronçon amont et début du tronçon aval

● **REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :**

- Lors de leur conception, les banquettes sontensemencées avec un mélange grainier spécial bas de berges sous le géotextile. Une fois ce dernier mis en place, un nouvel ensemencement et un saupoudrage de terres végétales seront réalisées sur les banquettes afin de garantir une meilleure reprise de la végétation.
- Une fois les berges talutées, le géotextile en fibres de coco sera implanté jusqu'à mi-pente afin de protéger le bas de la berge. Les deux berges seront ensemencées sur la totalité de leur hauteur.
- La liaison entre le terrain naturel sous le pont de la route et le début des aménagements (secteur amont) sera améliorée afin d'éviter une possible déstabilisation de ces aménagements par le courant : talutage en pente plus douce afin d'améliorer la courbe de la berge avec protection du pied à l'aide de granulats.
- Lors du talutage des berges et de la création des banquettes, les réseaux d'eau pluviale présents seront raccourcis au plus près de la berge talutée et une petite rigole empierrée sera créée sur la banquette afin d'éviter que celle-ci ne soit détériorée par l'arrivée des eaux pluviales.



Réseau d'eau pluvial à raccourcir au plus près de la berge



Exemple de rigole empierrée non bétonnée à réaliser

- Lors de la mise en place de l'assise drainante de granulats dans le lit du cours d'eau, les plus gros blocs (> Ø15cm) ne doivent pas être visibles en pied de berges et doivent donc être disposés sous les banquettes.
- Les deux berges, rive droite et rive gauche, seront nivelées à la même hauteur afin d'éviter la présence de zones plus basses où l'eau pourrait préférentiellement s'infiltrer en cas de crue. L'apport de terres issues des déblais sur ces zones est donc nécessaire.



Exemple de zone à remblayer (nivelage haut de berge)



Exemple de gros blocs à retirer et à disposer sous les banquettes

- Une fois que les travaux sur la partie amont seront terminés, la pelle hydraulique ne pourra plus travailler directement dans le lit du cours d'eau. Conformément aux recommandations de la DDT 02, elle ne devra circuler qu'uniquement en haut des berges.
- Travaux prévisionnels de la semaine :
  - Finalisation des travaux sur la partie amont : banquettes + talutage + ensemencement
  - Nivelage du haut des berges
  - Démarrage de la conception des banquettes sur le secteur aval
- Les travaux sur la partie amont seront finalisés pour la fin de la semaine 23 afin de laisser le secteur libre d'accès à l'entreprise en charge du revêtement du parking, dont l'arrivée est prévue semaine 24.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA ..... 06.12.43.28.43  
 M. FAUVEL Maxime – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74  
 M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont ..... 03.23.97.90.24  
 Mairie de Sorbais ..... 03.23.97.92.50  
 M. FERREZ Pascal – UD Vervins (pferrez@cg02.fr) ..... 03.23.91.32.60

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées

• **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :**

- Le **mardi 09 juin à 14h30** sur le site des travaux

Le service technique,

